

Que sont les violences sexistes et sexuelles ?

On a tendance à penser en premier lieu aux violences sexuelles (les attouchements, les viols). Elles peuvent être aussi verbales et psychologiques comme les réflexions dégradantes, les blagues misogynes, les insultes, les menaces ou encore le chantage. On pense aussi aux violences conjugales (qui peuvent être psychologiques, physiques et sexuelles). Et puis, il y a aussi, et de plus en plus, la violence virtuelle (notamment le cyberharcèlement dont on parlera plus tard ou par exemple les diffusions de photos sans consentement).

Définition : L'une des premières définitions que l'on trouve vient de L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui a adopté en 1993 la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle définit la violence à l'égard des femmes comme tous les "actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée".

Quelques chiffres

- La 1^e enquête nationale sur les violences subies par les femmes en France date de 2000. Elle a été réalisée auprès de 7000 femmes âgées de 20 à 59 ans. On apprend grâce à cette enquête que 50 000 femmes entre 24 et 59 subissaient un viol chaque année. Ces viols sont principalement commis par des proches et, dans leur immense majorité, ne sont pas déclarés à la police. Parmi ces violences, la part de viol conjugal est énorme, c'est la moitié. On sait que les violences conjugales ne se limitent pas qu'à la violence physique. Les violences psychologiques et verbales répétées sont aussi destructrices que les agressions physiques. Selon les résultats, une femme en couple sur dix vit cette situation et trois femmes sur dix la vivaient, parmi celles qui se sont séparées récemment.
- Une autre enquête menée cette fois-ci en 2016, sur un échantillon de 27 000 personnes, révèle qu'en moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol est estimé à 94 000 femmes (institut national d'études démographiques, L'enquête Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes (dite Virage) est une enquête de grande envergure réalisée auprès de 27 268 femmes et hommes, dont l'objectif est de mesurer l'ampleur des violences subies tant par les femmes que par les hommes.)
- D'autres chiffres sur le consentement tout début 2020. Là c'est une enquête du collectif NousToutes sur le consentement dans les rapports hétérosexuels auprès de 96 000 femmes, à partir de 15 ans. Pour 1 femme sur 6, l'entrée dans la sexualité se fait par un rapport non consenti et désiré. Pour 36% de ces répondantes, ce rapport a eu lieu avant leurs 15 ans. Plus d'une répondante sur deux (53,2%) déclare avoir fait l'expérience avec un ou plusieurs partenaires d'un rapport sexuel avec pénétration non consenti.

Le consentement



Le consentement
avec un thé (Tea Cons

Vidéo anglaise de 2015 qui compare le sexe à une tasse de thé.

La culture du viol

Le deuxième terme que j'aimerais évoquer ici avec vous, c'est le terme de culture du viol. La culture du viol c'est un ensemble d'attitudes et de comportements partagés au sein d'une société donnée qui minimisent, normalisent voire encouragent le viol. « elle n'a pas dit non », « elle l'a bien cherché, tu as vu comment elle était habillée ? »

En fait, un exemple simple pour comprendre la culture du viol quand il y a eu agression : c'est on accuse la victime parce qu'elle avait bu (et qu'elle n'aurait pas dû car c'est à elle de faire attention) et on excuse l'agresseur parce qu'il avait bu (et n'était donc plus maître de ses agissements). De nombreuses victimes font face à la culture du viol notamment lors des dépôts de plainte où elles ne sont pas prises au sérieux et où on leur demande comment elles étaient habillées ou si elles avaient bu. Et quand on sait que moins d'un pourcent des viols déclarés par des majeurs ont fait l'objet d'une condamnation, on se doute bien que cette culpabilisation n'arrange rien. Il faut bien comprendre que la culture du viol est ultra banalisée, entrée dans la mentalité générale. On a dans la tête les stéréotypes du vrai viol et de la vraie victime. Dans l'imaginaire collectif, le viol, c'est une pénétration vaginale ou anale par un pénis, dans l'espace public, par un inconnu, dans une ruelle ou un parking tard dans la nuit, de sexe masculin, qui utilise la violence physique pour contraindre sa victime. Ça, c'est le stéréotype du « vrai viol ». Mais ce n'est qu'une minorité des cas, la plupart des violences sexuelles étant commises par une personne de l'entourage de la victime, et sans usage de violence physique. Et, bien-sûr, la « vraie victime » ne provoque pas son agresseur, se débat lors du viol, est une femme, elle n'est pas allée chez l'agresseur, n'a pas bu, s'est habillée convenablement, etc. Et donc si cette victime s'éloigne de ces exigences-là, elle risque fortement d'être décredibilisée.

Le sexisme ordinaire

- Autre forme de violence à laquelle les femmes font face tous les jours est le sexisme ordinaire. Qu'est-ce que c'est ? Ce sont toutes les remarques, clichés, réflexions, comportements stéréotypés à l'encontre des femmes. Le fameux « femme au volant, mort au tournant » ou « t'as tes règles ou quoi ? » quand une femme s'agace. Aussi, « une femme qui couche avec beaucoup d'homme ne se respecte pas » ou encore le harcèlement de rue (être sifflée, insultée, klaxonnée, etc.) que 81% des femmes expérimentent en France.

- Un autre exemple avec T., 25 ans : *Je suis infirmière, je postulais pour un poste en Foyer d'Accueil Médicalisé. L'entretien se passe très bien et puis ils commencent à me parler de mon fils d'un an en me disant « vous comprenez bien que pour nous, ce n'est pas avantageux... Je ne dis pas que ça nous gêne que vous soyez maman hein mais comment vous allez gérer s'il est malade, etc. ? ». Parce qu'apparemment, ils avaient oublié que mon fils avait un père... ça, c'est un cas typique de sexisme et de discrimination.*

- Dans la catégorie « sexisme », on peut également parler de l'objectification du corps de la femme pour donner envie d'acheter un produit dans une publicité. Comme ici, avec le jambon, par exemple.



- Dans la même veine, on peut aussi parler de la taxe rose. Qu'est-ce-que c'est ? Ce sont des produits qui coutent plus cher quand ils concernent le genre féminin. Comme ici avec ces chaussettes, même nombre de produits mais prix différents. Ou alors ces gels douches. La taxe rose d'applique également aux jouets, plus c'est rose, plus c'est cher.



Marie
@mariekiki50

@PepiteSexiste, un bel exemple de taxe rose trouvé en allant faire des courses dans un supermarché francilien.



- Dans le sexisme ordinaire, on parle également de mansplaining : contraction de « man » et de « explaining », donc « homme » et « expliquer ». C'est lorsqu'un homme décrédibilise ce qu'une femme explique parce qu'il sait mieux qu'elle. Notamment quand elle parle de son vécu et de son expérience.
- Ou encore, le maninterrupting : contraction entre man et interrupt. Ça désigne le comportement des hommes à couper la parole aux femmes au travail, en public ou dans la sphère privée en raison de leur genre. Des études ont montré que les hommes se permettaient d'interrompre leurs interlocutrices trois fois plus que l'inverse. Généralement, le maninterrupting et le mansplaining vont de paires.

Ce sont de nouveaux mots pour qualifier des actes qui existent depuis très longtemps et auxquels on ne fait même plus attention. C'est une vraie violence au quotidien qui s'ajoute à tout ce que nous avons déjà vu. Voici une petite vidéo semi-humoristique qui résume assez bien ces deux termes.



Ces hommes qui interrompent les femr

Les violences virtuelles

- Dernier point que je voulais aborder avec vous ce matin, ce sont les violences virtuelles qui prennent de plus en plus d'ampleur à mesure que l'usage numérique augmente. Ces violences-là sont plus méconnues car plus récentes mais aux conséquences parfois dramatiques. Menaces de mort, de violences sexuelles, insultes, montages photo ou vidéo humiliants, discours dégradants sur les compétences professionnelles ou l'intelligence de la victime.
- A chaque fois qu'une femme s'expose sur le monde virtuel, elle prend le risque du cyberharcèlement. Les femmes sont 27 fois plus susceptibles que les hommes d'être harcelées via Internet, selon une étude de 2017 du Lobby européen des femmes.
- Une pratique qui fait partie des cyberviolences est le revenge porn ou vengeance pornographique. En fait, c'est lorsque l'on partage publiquement un contenu sexuellement explicite avec dedans une personne qui n'a jamais consenti à ça. Dans le but de se venger, bien-sûr. Il y a énormément de culpabilisation des victimes dans ce cas-là. Même de la part de l'Etat, parfois. Voici un tweet de la police nationale datant de l'année dernière concernant le sexting. Donc ici, on ne dit pas de ne pas partager les photos intimes, on dit plutôt à la victime que ce qui lui est arrivé était presque mérité, c'est un peu comme ce que je disais tout à l'heure concernant l'alcool et les agressions. Après de très nombreuses critiques, le tweet a été retiré.



Voilà donc un petit aperçu de ce qui peut se passer dans la vie d'une femme aujourd'hui, en 2022, en France. Bien-sûr, je n'ai pas pu parler de tout, je pense notamment aux violences dans le milieu médical, lors de la maternité, les violences gynécologiques, ou même les violences et le harcèlement au travail. Tout ce que je viens d'aborder fait partie d'un système qu'on nomme le patriarcat où c'est l'homme qui a le rôle dominant.